

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 609

Artikel: Mettre le nez dans ses phosphates
Autor: Zanon, Monique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Santé des lacs suisses: une date historique

Les efforts d'un nombre respectable de femmes, en Suisse romande surtout, décidées à remplacer les lessives traditionnelles par des lessives sans phosphates, commencent à porter leurs fruits: les détenteurs de la vérité officielle sur la meilleure manière de faire la lessive commencent à avoir des doutes.

A telle enseigne que ces Messieurs de l'USS (Union suisse des fabricants de détergents — pardon à l'Union syndicale suisse!) ont fait procéder à des essais avec un produit sans phosphates, celui de Held AG, vendu sous le nom de «Plurin W»¹.

Les résultats «conformes à leur attente» ayant été obtenus, ces Messieurs ont alors accepté de rencontrer à Saint-Gall les femmes (et leurs organisations) qui s'étaient particulièrement engagées dans la lutte pour la sauvegarde de nos lacs.

L'INDUSTRIE ET LES USAGÈRES

Rencontre historique à plus d'un titre. Extraordinaire face à face entre les représentants d'une industrie envahissante entre toutes, puissance économique bâtie sur une débauche de publicité, obnubilés par le marché de masse, et quelques

¹ «Plurin W», les lecteurs de DP connaissent bien. Nous le présentions déjà dans ces colonnes début 1980 (par exemple, DP 540, 3.4.1980 «Se passer des phosphates»), alors qu'à longueur de numéros nous criions casse-cou à propos du «gâchis de l'épuration de l'eau».

² EMPA, Eidgenössischer Materialprüfungs- und Versuchsanstalt für Industrie, Bauwesen und Gewerbe, office fédéral de contrôle du matériel rattaché aux écoles polytechniques.

«usagères» décidées à changer les habitudes (les leurs d'abord pour le plus grand bien de nos eaux. C'est le compte rendu de cette séance que nous publions ci-dessous; il est dû à la plume alerte de M^{me} Monique Zanon-Kolkman, responsable du groupe «détergents» de l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL).

Il vaut la peine de signaler par ailleurs que l'ASL a aussi procédé à un test avec le «Plurin W» et ceci dans des conditions plus difficiles que le test des phosphatiers. Curieusement l'analyse de l'EMPA² conclut que le test de l'ASL a donné un résultat meilleur, même notoirement meilleur que celui de l'USS. Pourtant dans les deux cas on a lavé cinquante fois le même tissu. De fait, le test de l'ASL permet de conclure qu'il n'y a pas de problème à faire de la lessive sans phosphates même avec une eau dure (les essais ont été faits avec une eau de dureté 35-38° df ce qui est déjà très dur). L'incrus-

tation organique est plus grande, l'incrustation minérale par contre plus faible qu'avec les produits à phosphates. Ceci paraît être la différence essentielle.

Espérons que ces Messieurs de la lessive, de l'EMPA, de l'IRM, de l'USS et de l'Office fédéral de la protection de l'environnement finiront par admettre que ce n'est pas à eux de décider ce que doit être le résultat d'une lessive. Ce choix doit être donné aux utilisatrices et utilisateurs, qui auront la possibilité d'inclure dans leurs choix des critères de protection des eaux. Nettoyer un corps de chauffe qui se serait quelque peu incrusté reste toujours possible, nettoyer un lac est bien plus difficile. Bref, nous voici donc au matin du 25 septembre dernier, dans les locaux de l'EMPA à Saint-Gall. (Réd.)

Mettre le nez dans ses phosphates

Introduction par le nouveau directeur de l'EMPA, le professeur P. Finck: le ton est donné, priorité à la qualité de la lessive, du lavage, du «propre en ordre».

Herr Doktor K. Karrer, chef du département technique de l'Institut de recherches ménagères (IRM) présente ensuite les résultats des tests de lavage effectués conjointement par l'EMPA et l'IRM, à la demande de l'Union suisse des fabricants de détergents (USS): d'une part le produit Omo, d'autre part le PlurinW de Held (version mars 1981).

Outre que les résultats, en ce qui concerne la qualité du lavage, sont considérés comme médiocres par les deux institutions, M. K. Karrer voudrait convaincre l'assistance que l'utilisation généralisée de produits tels que le PlurinW représenterait une surcharge pour les stations d'épuration...

Le message a du mal à passer, tout comme l'importance attachée par ces Messieurs aux dépôts de calcaire relevés sur le corps de chauffe de la machine à laver (Schulthess) qui a servi aux essais: le corps du délit fait le tour de l'assistance sans susciter ni pitié ni intérêt.

La représentante de la Fédération romande des consommatrices (FRC) demande selon quels critères les essais et analyses sont menés, qui en a défini les bases, quand, etc. Les réponses de MM. K. Gheri (directeur de l'USS) et K. Karrer sont suffisamment floues et évasives pour que l'assistance se persuade que ces critères sont le fait d'une commission arbitraire plutôt que paritaire.

Dès lors, la balle change de camp et le ton des représentants de l'USS, EMPA et IRM perd de sa superbe: «on» semble comprendre que le critère de «blancheur immaculée» n'est plus au goût du jour.

Quelques réflexions fort pertinentes, venant de la FRC et de son homologue tessinoise notamment,

plaidant pour le détartrage des machines au moyen d'un petit verre de vinaigre dans l'eau du dernier rinçage, suscitent une mise en garde de M. H. U. Schweizer, chef de la Division des sciences naturelles et de la pêche à l'Office fédéral de la protection de l'environnement (Berne): ce spécialiste relève que l'utilisation d'acides (acétique, formique et/ou autres) est interdite par la loi sur la protection des eaux (sic).

La parole est ensuite au Herr Doktor E, Staehli (chimiste, Sunlight, Olten) qui donne lecture de son exposé prononcé le 27 mai dernier à Genève lors d'une rencontre organisée par l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL). Sans modification, donc sans commentaire. Idem pour le topo suivant concernant le lac de Zurich: il n'existe pas encore d'association pour la sauvegarde du lac de Zurich!

Après un bref casse-croute à la cantine de l'EMPA, Herr Doktor J. H. Sharpe, directeur de Sunlight à Zurich, tente de transmettre le point de vue de l'USS sur le problème de l'eutrophisation. Malgré une solide charpente, un ton péremptoire et une formation due, on le présume, à la Harvard Business School ou autre Cornell University, le très sérieux major Sharpe a bien du mal à présenter son laïus, auquel a collaboré l'agence de marketing (?) Burson-Marsteller de Genève, mandatée ce printemps par Procter & Gamble (cette agence, aux dires de M. Sharpe, aurait interrogé mille personnes «représentant toutes les couches de la population», selon la formule consacrée).

Un anglo-saxon qui se prend au sérieux en débitant des calembredaines dans la plus pure langue de Goethe est au moins aussi affligeant qu'un Chevalaz pacifiste. Sans être proprement chahuté, le digne représentant de Sa Majesté Sunlight & Cie est souvent interrompu.

A l'issue de ce dur combat, la discussion est officiellement ouverte par M. K. Gehri qui se ratatine au fur et à mesure, tant il est clair, malgré l'appui manifeste de M^{me} Eugénie Holliger du Service consommateurs Migros (elle n'hésite pas à appeler les déléguées des diverses associations de consommatrices «mes chères collègues»), que l'USS n'a pas reconquis le terrain. Heureusement pour lui, les CFF partent à l'heure (pour arriver en retard), ce qui raccourcit les débats.

LA FIN DU «BLANC DE BLANC»

Peu importe, l'assistance a eu la possibilité, grâce aux interventions très fermes et néanmoins très courtoises de plusieurs participants — Groupe des paysannes vaudoises (Lac de Brêt), mouvement des consommatrices (Romandie, Tessin et Suisse alémanique), Groupe «Nous tous pour le lac» (Lac de Joux) — de se faire entendre. Le survol de dernière heure de M. M. Steinfels (F. Steinfels SA, Zurich) n'y a rien changé, au contraire.

La volonté de passer outre des résultats de lavage plus ou moins «blanc de blanc», des dépôts de calcaire dans le linge ou les tuyauteries, etc., afin de sauvegarder nos eaux, a été dûment et clairement établie et, je le crois, durement ressentie par les organisateurs de cette journée puisque:

d'une part le professeur P. Finck (directeur de l'EMPA, Saint-Gall) nous a offert de procéder à de nouveaux tests de lavage (les représentant (e) s des diverses associations présentes à la séance en feront donc la demande auprès de l'EMPA — bandes d'essai, instructions techniques, etc. —);

d'autre part M. K. Gehri, porte-parole de l'USS, nous a promis de modifier la publicité concernant les produits de lessive dits modernes, en y introduisant une information moins simpliste et plus spéci-

fique, notamment en ce qui concerne les dosages; il a également manifesté un intérêt certain à l'égard de la promotion des produits à faible teneur en phosphates dans les régions pourvues d'eaux douces (Tessin, par exemple).

En guise de conclusion, notons que M. K. Gehri a émis le souhait que nous ne convoquions pas la presse...

Personnellement, j'admets que toutes les associations concernées peuvent tirer bénéfice d'une telle journée. En effectuant sans tarder les tests de lavage de l'EMPA et en gardant le contact avec le professeur Finck afin que ces tests soient aussi soumis à l'IRM, il y a fort à parier que d'ici peu les critères requis par ces deux institutions pour l'obtention du label dit de qualité soient revus et corrigés, conformément à la volonté que nous avons manifestée ce 25 septembre.

Monique Zanon, responsable
du Groupe «détergents» de l'ASL.

CAMPAGNE

Domaine Public près de ses sous

Vos adresses continuent à nous parvenir. Merci! Pour accélérer la marche de «Domaine Public» vers les 3300 abonnés, vous avez compris que l'état des finances du journal (saines, mais sans plus) impose que vous financiez aussi l'effort de propagande (cinq francs pour l'envoi de quatre numéros à l'essai aux personnes à qui vous voulez vraiment du bien): DP près de ses sous, l'indépendance veut ça.

PS. A toutes fins utiles, nous tenons à votre disposition des exemplaires supplémentaires de la «carte de visite» du journal publiée avec le numéro 606.